

**Communiqué de presse – samedi 31 octobre 2020**

**Appel des Maires de l'agglomération Lamballe Terre & Mer**

*« À la suite des différents retours des commerçants et des libraires, le sentiment d'injustice est important sur l'ensemble du territoire de Lamballe Terre & Mer.*

*Les grandes enseignes internationales peuvent proposer la vente en ligne, en témoigne les colis importants arrivant dans nos bureaux de poste et agences postales communales.*

*Les grandes enseignes nationales peuvent vendre leurs produits en toute liberté : fleurs, livres, jouets, etc ...alors que les commerçants indépendants ou de proximité n'ont pas l'autorisation d'ouvrir leurs portes au public.*

*Cette dernière semaine, nous avons constaté que beaucoup de consommateurs se rendaient en nombre important dans les grandes surfaces commerciales, en augmentant le risque de contamination. Nos commerces de proximité, malheureusement moins sollicités régulaient, quant à eux, le nombre de clients, permettant ainsi une meilleure circulation des publics et par la même, respectant les gestes barrière.*

*Est-ce raisonnable de voir autant de consommateurs dans ces centres commerciaux ?*

*Hier, j'ai alerté Monsieur le Préfet sur cette inégalité des professionnels du secteur marchand et lui ai demandé de s'adapter aux spécificités de chaque territoire, en acceptant des ouvertures de nos commerces de proximité, dans le respect des règles sanitaires.*

*Une réflexion est en cours sur une démarche à l'initiative de la Région Bretagne, chef de file de la compétence économie avec les 59 E.P.C.I. (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) afin d'amener des propositions coordonnées et responsables, en s'adaptant aux mesures énoncées par le gouvernement, tout en veillant à stopper l'épidémie qui frappe le pays et le monde entier.*

*Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, communiquera prochainement sur ces propositions.*

*En qualité de Président de Lamballe Terre & Mer et avec les maires de l'agglomération, signataires de cet appel, nous appuierons de toutes nos forces pour parvenir à plus d'équité entre les commerçants, en concertation permanente avec le préfet du département. Il nous appartient en tant qu'élus locaux de soutenir avec vigueur et sans relâche les commerces de proximité, dans un souci économique et de lien social avec notre population.*

*Dès lundi matin, nous échangerons, en audioconférence, avec le Préfet des Côtes-d'Armor et le Président du Conseil Départemental, ainsi que les 8 présidents d'E.P.C.I. pour débattre de ce sujet prioritaire.*

*Nous agissons collectivement pour la défense de nos commerces de proximité afin de continuer à dynamiser nos centres-bourgs et centres-villes dans cette période où la santé sanitaire est à préserver. Continuons à nous protéger et consommons local, il en va de notre survie et celle de notre économie locale.»*

Thierry Andrieux,  
Président de Lamballe Terre & Mer  
et les Maires de l'agglomération

Contact presse : Pierre Logette, directeur de la communication  
07 71 44 23 86  
[pierre.logette@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:pierre.logette@lamballe-terre-mer.bzh)